

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE NITOUKOU

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

MBAM AND INOUBOU DIVISION

NITOUKOU COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD OF PUBLIC
CONTRACTS

**COMMUNIQUE N°04/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2026 DU 09 JIN 2026
PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°011 /AOR/R-
CE/D-MI/C-NITOUKOU/CIPM/26 DU 21 MAI 2026 EN PROCEDURE DE GRE A GRE
N°02587-26/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5 DU 06 AVRIL 2026 POUR
L'ACQUISITION DE DIX (10) BACS A ORDURES ET AUTRES PETITS MATERIELS
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE**

Le Maire de la Commune de Nitoukou communique :

Par décision N°04/D/SG/C.NTK/SPM/CIPM/2026 du 09 Juin 2026, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relative à la consultation suscitée. Il s'agit de :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	ACQUISITION DE DIX (10) BACS A ORDURES ET AUTRES PETITS MATERIELS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	ETS BMS ENGINEERING	7 547 170	9 000 000	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nitoukou (Service de la Passation des Marchés) pour l'établissement du marché correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Nitoukou, le 09 Juin 2026

**Le Maire de la Commune de Nitoukou
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- ARMP ;
- MINMAP/YDE;
- PRESIDENT/CIPM-NTK;
- AFFICHAGES.



*Mme Osianembom
Ehse Enanga*



**DECISION N°04/C/SG/C.NITOUKOU/SPM/CIPM/2026 DU 09 JUN 2026
PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°011 /AOR/R-CE/D-
MI/C-NITOUKOU/CIPM/26 DU 21 MAI 2026 EN PROCEDURE DE GRE A GRE N°02587-
26/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5 DU 06 AVRIL 2026 POUR L'ACQUISITION DE DIX
(10) BACS A ORDURES ET AUTRES PETITS MATERIELS AU PROFIT DE LA COMMUNE
DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRELE
MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU (AUTORITE CONTRACTANTE),**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026;

Vu la loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°011 /AOR/R-CE/D-MI/C-NITOUKOU/CIPM/26 DU 21 MAI 2026 EN PROCEDURE DE GRE A GRE N°02587-26/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5 DU 06 AVRIL 2026 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) BACS A ORDURES ET AUTRES PETITS MATERIELS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relative à la consultation susmentionnée :

N° Lots	Objet et lieux d'exécution	Attributaires	Montants HTVA (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	ACQUISITION DE DIX (10) BACS A ORDURES ET AUTRES PETITS MATERIELS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	ETS BMS ENGENEER RING	7 547 170	9 000 000	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Nitoukou, le 09 Juin 2026

**Le Maire de la Commune de Nitoukou
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- ARMP/PM/YDE
- MINMAP/YDE
- PRESIDENT/CDPM/NTK;
- AFFICHAGES.



*Mme Osianembom
épse Enanga*